



QUELS CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES ET DE JUGEMENT DES OFFRES RETENIR ?

Le Code de la commande publique prévoit que chaque marché soit attribué au soumissionnaire présentant l'offre économiquement la plus avantageuse. **Pour cela, l'acheteur se fonde sur l'analyse des candidatures au regard des capacités présentées par les opérateurs économiques, d'une part, et le jugement des offres sur la base d'un ou plusieurs critères objectifs, précis et liés à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution, d'autre part.**

Ces deux étapes sont essentielles puisque si elles permettent d'obtenir l'offre correspondant le mieux aux attentes de l'acheteur, elles sont également source de contentieux par rapport aux informations qui doivent être communiquées aux candidats évincés.

Il est donc indispensable de déterminer les critères les plus adaptés à son besoin tout en veillant à respecter les dispositions du Code en la matière.



À DISTANCE



Formation à distance (3h30)

Animée par Bénédicte KENNEL

Responsable service marchés publics,
Experte achats et commande publique



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Tout acteur impliqué dans l'achat public
(agent rattaché aux services juridiques,
directions opérationnelles...) et intervenant
dans la préparation des marchés

PRÉREQUIS

Connaissances de base
dans les marchés publics



OBJECTIFS

- Maîtriser la phase de sélection des candidatures
- Sélectionner des critères de choix pertinents dès la préparation du dossier de consultation
- Formaliser des grilles de réponse renseignées par les fournisseurs et reprenant les critères qualitatifs et économiques annoncés



PRIX NET : 450 €

Tour de table d'introduction et partage autour
des pratiques des participants

INTRODUCTION

Rappel du cadre réglementaire

LA SÉLECTION DES CANDIDATURES

- L'appréciation des garanties techniques, professionnelles et financières en procédure ouverte
- Les seuils minimaux de capacité
- Les critères de sélection et la notation des candidats en procédure restreinte

► Étude de cas et quiz

À partir de deux exemples concrets, choix de la procédure la plus pertinente (ouverte ou restreinte) et des critères de sélection, le cas échéant

LES CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

Le choix des critères

- Méthodologies de mise au point des critères de choix
- Le choix des critères adaptés : quels sont-ils ?
- Les types de critères et critères interdits (impact du décret d'application de la Climat et Résilience sur le critère unique du prix/coût)
- Focus sur le critère prix : la notion de coût global et de cycle de vie
- Sélectionner les critères et les pondérations

► Étude de cas et quiz

À partir de plusieurs exemples concrets, étude et choix des critères les plus pertinents

La pondération et la notation des critères

- La pondération du critère prix
- Pondération des autres critères et sous-critères
- Vérification et mesure de la pondération
- Méthodes de notation selon les critères quantitatifs et qualitatifs
- L'élaboration des tableaux d'analyse multicritères

► Étude de cas et quiz

À partir de plusieurs exemples concrets, pondération objectivée des critères retenus

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formatrice, à laquelle vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **450 €**

Les frais de participation comprennent : la formation et le dossier regroupant les supports de travail. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Condition de réalisation des formations

Nos formations à distance se déroulent en synchrone via une plateforme sécurisée avec un lien personnel attribué à chaque participant.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris

Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr